

*Questions orales***L'ÉCONOMIE**

LES TAUX D'INTÉRÊT—LA COMPARAISON AVEC LES ÉTATS-UNIS

M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre des Finances. Le ministre a déclaré hier que l'augmentation des taux d'intérêt aux États-Unis devrait préoccuper les Canadiens. Il a tout à fait raison, puisque le gouvernement libéral fixe les taux d'intérêt en fonction des taux pratiqués aux États-Unis d'une manière aussi servile qu'il suit la politique des conservateurs en matière de taux d'intérêt. Il existe toutefois des différences importantes entre la situation des États-Unis et celle du Canada. Le taux de chômage est actuellement de 7.8 p. 100 aux États-Unis, alors qu'il est de 11.4 p. 100 dans notre pays. Plus d'un million et demi de Canadiens sont chômeurs.

Le ministre des Finances va-t-il redonner un peu d'espoir aux Canadiens? Va-t-il annoncer aux chômeurs, aux propriétaires de maisons, aux chefs de petites entreprises et aux agriculteurs qu'ils peuvent s'attendre qu'il manifesterait une certaine indépendance et empêchera la Banque du Canada de suivre cette dernière augmentation d'un demi p. 100 des taux d'intérêt américains?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai répondu maintes fois à cette question. Il est extrêmement difficile d'avoir une politique monétaire absolument autonome et complètement différente de celle des États-Unis. Quand on a comme voisin un pays dont l'économie est aussi puissante que celle des États-Unis, il est impossible de faire abstraction de ce facteur.

J'ai déjà expliqué que nous avons pris des mesures ces dernières années pour diminuer et pratiquement éliminer l'écart entre les taux d'intérêt américains et les taux d'intérêt canadiens qui étaient auparavant supérieurs. A l'heure actuelle, si mon ami veut se donner la peine de regarder par exemple les taux d'intérêt à court terme, c'est-à-dire ceux des certificats à 30 et 90 jours, il constatera que les taux canadiens sont inférieurs aux taux américains. En outre, le taux préférentiel des banques canadiennes est aujourd'hui encore inférieur à celui des banques américaines. Au Canada, les prêts à la consommation sont toujours accordés à un taux d'intérêt plus bas qu'aux États-Unis.

Nous avons exploité au maximum la marge de manœuvre dont nous disposons afin de maintenir les taux d'intérêt le plus bas possible. Cela reste notre politique et notre objectif, et s'il existait un moyen de maintenir nos taux d'intérêt à un niveau encore plus bas par rapport à ceux des États-Unis, je peux assurer à mon ami que nous n'hésiterions pas à prendre les mesures nécessaires. Il nous faut rester réalistes face à la conjoncture actuelle.

LE CHÔMAGE DANS LE SECTEUR DU BÂTIMENT ET L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest): Monsieur le Président, le ministre aime raconter des contes de fée, mais si nous voulions des histoires macabres, il nous suffirait de nous adresser au «Dragon magique» d'en face qui est capable d'éliminer des milliers de charpentiers et du bûcherons d'un seul coup.

● (1150)

Bien qu'il ait prédit un accroissement du nombre de mises en chantier en répondant au député de Cowichan-Malahat-Les Îles le 26 mars, le nombre de mises en chantier dans notre pays est de nouveau en baisse. Cette chute est étroitement liée au fait que le taux de chômage dans l'industrie de la construction est de 36 p. 100 pour l'ensemble du Canada, et de 70 p. 100 dans ma circonscription. Dans l'industrie forestière, le taux de chômage à l'échelle nationale est de 35 p. 100. Au Nouveau-Brunswick, plus de la moitié des travailleurs de ces deux industries sont chômeurs.

Le ministre des Finances est-il décidé à déployer certains efforts pour contrôler en partie notre économie, ou devrions-nous dire carrément aux Canadiens qu'ils feraient mieux de suivre les primaires américaines que la campagne à la direction du parti libéral du Canada s'ils veulent savoir comment va évoluer notre économie?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, l'honorable député se réfère au nombre d'unités domiciliaires qui ont été mises en chantier le mois dernier. Encore une fois, je lui demande de regarder un peu plus loin que simplement les statistiques du mois dernier, et de regarder les statistiques des trois derniers mois. Il va se rendre compte que le nombre d'unités mises en chantier au Canada durant le premier trimestre de cette année est de 10 p. 100 supérieur à ce qu'il était durant les derniers trois mois de l'année 1983; ce qui indique donc que la tendance à une augmentation de la construction domiciliaire, en 1984, est confirmée dans la tendance générale du premier trimestre. Il est évident que, de mois en mois, on aura des variations; mais ce qu'il est important d'évaluer, c'est la tendance de base répartie sur plusieurs mois. Nous allons évidemment suivre l'évolution de la situation durant les prochains mois, et nous serons plus en mesure, en examinant la perspective de plusieurs mois, d'en arriver à la conclusion appropriée.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

ON DEMANDE DE NOUVELLES INITIATIVES POUR AIDER LES CHÔMEURS DU SECTEUR MINIER

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances. La dernière fois que le ministre que le ministre a parlé de la fermeture de Schefferville, il a dû s'excuser peu de temps après pour ses agissements et ceux de son ministère, pour avoir induit la Chambre en erreur.

Je voudrais demander au ministre qui, lorsqu'il était ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, a non seulement fermé une mine mais aussi toute la ville d'Uranium City, compte tenu du chômage provoqué par la politique du gouvernement actuel non seulement à Glace Bay mais au Yukon et en Saskatchewan, quelles initiatives il prendra . . .